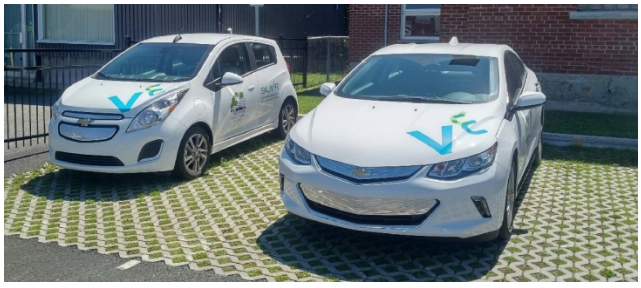
Mise en œuvre du projet SAUVér à Plessisville : la voie de l'avenir

Se servir de la démocratisation des technologies de l'information et du transport électrique pour promouvoir un mode alternatif de transport collectif, l'autopartage : telle est la prémisse du projet pilote SAUVéR (système d'autopartage avec véhicule électrique en région), lancé à Plessisville en 2017. Conçu par YHC Environnement en collaboration avec le Fond municipal vert (FMV) de la Fédération canadienne des municipalités (FCM), le projet poursuit trois objectifs, soit d'implanter un réseau de transport électrique en région, d'optimiser l'utilisation des véhicules municipaux et d'intégrer le recours aux véhicules électriques dans les communautés rurales.

Parallèlement à ces objectifs collectifs, Plessisville a ses propres besoins organisationnels. Étant donné la faible superficie de la ville, les véhicules municipaux parcourent peu de distance; après 10 ans, un véhicule a rarement parcouru plus de 150 000 km. Par conséquent, la carrosserie des véhicules se détériore plus rapidement que leur mécanique, puisqu'ils se retrouvent plus souvent stationnés qu'en service. Une réflexion s'imposait donc pour parvenir à accroître le facteur d'utilisation des véhicules municipaux.

Pour relever de tels défis à l'aide du projet SAUVéR, Plessisville fait équipe avec d'autres municipalités situées à l'extérieur des grands centres urbains, notamment Bromont, Nicolet, Rivière-du-Loup, Témiscouata-sur-le-Lac et Sainte-Julienne. Plessisville jouit d'un positionnement particulièrement stratégique au sein de cette expérience, faisant office de carrefour entre plusieurs centres urbains comme Drummondville, Québec, Sherbrooke et Trois-Rivières. En vertu de SAUVéR, chaque programme municipal d'autopartage constitue une cellule à l'intérieur de laquelle une voiture électrique peut se déplacer sans contraintes; l'accumulation de ces « cellules » municipales ouvre la voie à la réalisation progressive d'un réseau provincial de transport électrique, au profit des communautés québécoises.

Rouler vert, en toute simplicité



Afin de mettre en œuvre le projet SAUVéR, Plessisville a d'abord fait l'acquisition de deux véhicules électriques de marque Chevrolet, soit **une Spark et une Volt**, en plus de se munir de bornes de recharge (la Ville en compte cinq à l'heure actuelle, disposées à différents endroits stratégiques de la municipalité). Concrètement, les véhicules sont prioritairement mis à la disposition des employés municipaux, sur les

heures normales de bureau. En contrepartie, les soirs et les fins de semaine, les deux voitures électriques peuvent être louées aux citoyens inscrits au programme, en fonction de tarifs abordables qui sont calculés au quart d'heure près (1,25 $/15 minutes pour la Spark et 1,75 $/15 minutes pour la Volt). Le système de réservation est ainsi conçu pour favoriser les courts déplacements, à l'intérieur de la région.

Pour adhérer au programme, les citoyens doivent répondre à certains critères, notamment avoir 25 ans ou plus et détenir un permis de conduire valide. Une fois leur inscription confirmée par le responsable du projet SAUVéR, ils peuvent réserver les véhicules en ligne, via une plateforme dédiée très simple d'utilisation.

Un modèle adapté aux enjeux régionaux

Pour les collectivités en région comme Plessisville, le système d'autopartage SAUVéR vient notamment pallier les lacunes du transport collectif. Bien qu'incomplète, l'offre régionale en la matière gagne en popularité depuis le début des années 2000 : le nombre de déplacements effectués par le service de transport collectif de la MRC de L'Érable s'est ainsi multiplié par 20 entre 2006 et 2015. Les étudiants, les travailleurs et les aînés en sont les principaux utilisateurs. Malgré les gains observés au cours de la dernière décennie, le développement du transport collectif hors des grands centres demeure complexe.

Parmi les facteurs qui nuisent à la croissance du transport collectif en milieu rural, on dénote l'attachement plus marqué des citoyens à l'égard de l'automobile, comparativement aux résidents des grands centres urbains. Cet état de fait s'explique principalement par les distances plus grandes que doivent généralement parcourir les résidents des zones rurales pour accéder aux services dont ils ont besoin. Des études nord-américaines tendent toutefois à démontrer une ouverture de plus en plus grande des jeunes à l'égard des transports collectifs, les nouvelles technologies venant relativiser l'importance de posséder un véhicule automobile pour entrer en relation avec les gens. Au cœur de cette nouvelle mouvance, on retrouve l'autopartage : entre 2004 et 2015, le nombre d'adeptes de l'autopartage est passé de 10 000 à 336 000 au Canada, témoignant du remarquable gain de popularité de ce phénomène.

Un terrain de jeu insoupçonné pour des PME innovantes

SAUVéR a permis à des entreprises privées de concevoir et d'intégrer un ensemble de composantes informatiques à des véhicules afin qu'ils puissent communiquer avec des serveurs à distance. En effet, pour réserver les véhicules, les citoyens font appel à une plateforme en ligne. Par la suite, ils utilisent une carte à puce afin d'accéder aux véhicules à la plage horaire correspondant à leur réservation. L'intégration de ces technologies a ainsi exigé des efforts de recherche et de développement de la part de jeunes PME québécoises.

Pour valider ces technologies et gérer le changement, la Ville a réalisé un projet pilote en trois phases. Lors de la première phase, nous avons testé l'écosystème de réservation en obligeant les employés municipaux à planifier leurs déplacements par l'entremise du système en ligne et à utiliser les cartes à puce pour accéder aux véhicules. Dans un deuxième temps, nous avons permis aux employés municipaux d'utiliser les véhicules pour des fins personnelles en dehors des heures de bureau, à un coût symbolique. De cette façon, nous avons pu documenter les erreurs les plus fréquentes afin que la prochaine étape avec les citoyens se déroule sans problème. La troisième phase est en cours depuis décembre 2017, alors que les deux véhicules électriques en autopartage sont disponibles auprès d'un petit groupe de citoyens et d'employés municipaux. Pour cet essai d'une année, nous avons sélectionné des citoyens provenant de différents horizons pour tester et valider la technologie. Ils peuvent utiliser ces véhicules en dehors des heures de bureau en fonction du tarif décrit précédemment.

Des retombées financières appréciables

Nous prévoyons qu'après une année, en décembre 2018, les véhicules auront été réservés pour période totale de 275 heures. Les revenus obtenus par l'entremise du service d'autopartage permettent de réduire la période de retour sur l'investissement de la voiture, alors que le système augmente le facteur d'utilisation des véhicules. Par ailleurs, grâce au système en place, la Ville de Plessisville a réduit significativement les compensations remises aux employés pour l'utilisation professionnelle de leur véhicule personnel.

Les citoyens, quant à eux, bénéficient d'un nouveau service municipal sans aucune augmentation de taxes. Lors de la prochaine phase « grand public » en 2019, nous croyons être en mesure de tripler le taux d'utilisation des véhicules par des citoyens en mettant les véhicules en autopartage lors de la période d'ouverture des bureaux!

Un exemple à suivre!

Les experts en témoignent : SAUVéR est une initiative unique au Canada, alors qu'aucun autre système d'autopartage n'existe pour les municipalités de petite et moyenne tailles. Le projet a su miser sur le succès de l'autopartage dans les grandes villes nord-américaines, sur la démocratisation des technologies de l'information et sur le phénomène de désaffection des jeunes par rapport à l'automobile pour instaurer un programme sans précédent, et générer de nouvelles avenues de développement en région rurale.

Auprès de ses citoyens et de ses autres parties prenantes, Plessisville joue maintenant un rôle positif dans la promotion des modes de transport durable en offrant une solution de transport collectif plus flexible et adaptée aux besoins des populations rurales. En adhérant au programme SAUVéR, la Ville contribue à poser les premiers jalons d'une



route verte électrique permettant de relier entre elles plusieurs municipalités québécoises, via la création de cellules régionales qui mèneront ultimement à l'édification d'un réseau de transport électrique fonctionnel et efficace en sol québécois.

Prendre part à une telle initiative permet en outre à Plessisville de renforcer son positionnement de ville verte et intelligente auprès de ses clientèles cibles et d'attirer sur son territoire de nouveaux visiteurs sensibles à de tels enjeux. Maintenant que le projet est en place et que la Ville dispose de cinq bornes de recharge électrique, elle se positionne comme un pôle de passage incontournable pour le transport en véhicule électrique.

Enfin, d'un point de vue municipal, le projet SAUVér apporte une solution originale à la sous-utilisation des parcs de véhicules municipaux et permet d'en optimiser la gestion et la rentabilité. Par l'entremise de ce programme, Plessisville a trouvé un moyen audacieux de réduire les coûts de gestion et de carburant de son parc automobile, tout en offrant un mode transport supplémentaire à ses citoyens.

Petite ville, grande contribution environnementale

Par l'entremise de son adhésion au programme SAUVéR, Plessisville démontre clairement que les communautés rurales peuvent jouer un rôle clé dans la lutte aux changements climatiques, et fait un pas de plus pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre dans l'ensemble de la collectivité. Depuis leur achat, les véhicules électriques auront permis d'éviter l'émission de 11 tonnes équiv. CO_2. Plessisville est d'ailleurs en voie d'atteindre ses objectifs 2020 de réduction des GES, alors qu'elle est présentement à 5 % d'atteindre son objectif de réduction de 20 % des GES au niveau corporatif et à 4,9 % de l'atteinte de son objectif de réduction de 10 % des GES au niveau collectif.

D'un point de vue global, Plessisville contribue, en intégrant le projet SAUVéR à ses initiatives durables, aux efforts gouvernementaux d'électrification du transport routier. Aux yeux de ses dirigeants, participer à la mise sur pied d'une infrastructure de partage et de recharge de véhicules électriques en région représente un pas de géant pour simplifier l'accès citoyen aux technologies vertes à l'extérieur des grands centres urbains.

À Plessisville, SAUVéR génère également des retombées positives sur les plans social et humain. Un an après la mise en œuvre du projet, ses artisans constatent sur le terrain



une transformation des perceptions qui font obstacle à l'adoption de la voiture électrique à grande échelle et ce, en intégrant de tels véhicules dans le quotidien des citoyens. À terme, la municipalité cultive l'espoir que les initiatives comme le programme SAUVéR fassent une différence dans la rétention des populations en milieu rural; en proposant de nouvelles avenues en matière de transport électrique et d'économie collaborative mais aussi, en stimulant le sentiment d'appartenance des citoyens à l'égard de leur collectivité.

Souvent citée en exemple par les principaux acteurs de la lutte aux changements climatiques et du développement durable à l'échelle provinciale, Plessisville espère être la bougie d'allumage d'où émergeront d'autres projets d'autopartage de véhicules électriques sur l'ensemble du territoire québécois. À ce titre, elle démontre jour après jour que la taille de son territoire est inversement proportionnelle à son leadership environnemental et à sa capacité d'innover.